

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

18/05/2021

Dossier complet le :

18/05/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0159

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un supermarché LIDL Route de Nyons - Valréas (84)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL Direction Régionale Lunel

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Sébastien DE JONG - Responsable de programmes

RCS / SIRET

3 4 3 | 2 6 2 | 6 2 2 | 1 0 5 4 4

Forme juridique

521 D

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a) - Aire de de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Création d'un parking de 129 places dans le cadre du projet de construction d'un magasin LIDL.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un bâtiment à usage de surface commerciale alimentaire à l enseigne LIDL d'une surface de plancher de 2 166 m² et avec une surface de vente de 992 m².

Réalisation d'une aire de stationnement de 129 places.

Démolition du magasin d'outillages/machinerie Fendt Bathelier occupant actuellement le site du projet.

Le projet a fait l'objet d'une première demande d'examen au cas par cas en 2019, avec une décision rendue dans l'arrêté préfectoral n°F09319P0308 ne le soumettant pas à étude d'impact. Il avait les caractéristiques suivantes :

- Emprise au sol de la construction : 2 267 m²
- Surface du plancher : 2 132 m²
- Surface de vente : 996 m²
- Surface des espaces verts : 3 068 m²
- Nombres de places de stationnement : 118 places

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de moderniser l'offre commerciale de LIDL sur la commune de Valréas, dans la zone commerciale à l'est de la commune.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déroulement du chantier :

Destruction du bâti existant (Fendt Bathelier), aménagement de la plateforme, construction de la structure, aménagement des espaces verts et de la voirie.

Accès :

Le chantier sera accessible par le chemin des Saffres depuis le carrefour giratoire de la RD941 qui permet de contourner le centre-ville ou sortir de la commune au nord-est en direction de Nyons.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet concerne la réalisation d'une surface commerciale, qui entraînera de ce fait la génération de trafics plus importants (1200 véh/jrs attendus en situation future).

L'accès au magasin se fera via le chemin des Saffres, en limite sud du projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

Demande d'examen au cas par cas (2019) - avis rendu dans l'arrêté n°F09319P0308 ne soumettant pas le projet à étude d'impact

Dossier loi sur l'eau - déposé à la DDT 84 en juin 2020 sur la base de la dernière version du projet

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain (cadastrale) :	9 853 m ²
Surface du plancher :	2 166 m ²
Surface de vente :	992 m ²
Surface des espaces verts :	3 068 m ²
Surface panneaux photovoltaïques :	915 m ²
Nombres de places de stationnement :	129 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de Nyons
84 600 - Valréas

Parcelles cadastrales F01 n°734 et
728p.

Coordonnées géographiques¹

Long. 05°01'01"17 Lat. 44°38'62"87

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF concernées les plus proches sont : - la ZNIEFF de type II "Plaine de Valréas/Visan" (930020320) à 2 km à l'ouest ; - la ZNIEFF de type II "Le Lez " (930020330) à 4.3 km au nord-ouest de la zone du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Valréas n'est pas située en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté préfectoral de biotope du "Roussas (Roucoule, Combelière, les Couriasses, le Moulon)" (FR3800738) est le plus proche du site du projet. Il se situe à environ 18 km au nord-ouest, sur la commune de Roussas (26).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Valréas ne présente pas de façade littorale sur son territoire.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet ne fait pas partie du périmètre d'un Parc National, une réserve naturelle, une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional. Le Parc Naturel Régional des Baronnies provençales est le plus proche de la zone du projet avec son périmètre à 4.4 km au nord, sur la commune de Taulignan.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Valréas n'est pas concernée par un PPBE approuvé ou en cours d'élaboration.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment classé Monument Historique le plus proche est la "l'Eglise paroissiale Notre-Dame-de-Nazareth", situé à environ 1.4 km (périmètre immédiat) à l'ouest de la zone du projet, dans le centre ville de Valréas.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'inventaire départemental des zones humides, le projet ne recoupe aucune zone humide. Les zones humides les plus proches sont : - « la Couronne » (84CEN0155) située à 700 m au nord de la zone du projet ; - « Lac » (84CEN0134) située à 900 m au nord-ouest de la zone du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Valréas possède un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) approuvé en décembre 2006. La zone de projet est située en dehors des zones d'aléa. L'ensemble de la commune est soumise à un aléa sismique modéré (échelle 3 sur 5).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BASOL le plus proche est la "station-service Valdis" (84.0026) localisée route d'Orange à 2.6 km de la zone du projet au sud-est sur la commune. Le site BASIAS le plus proche est un "Garage agricole" (PAC8402661), à 150 m au sud-ouest de la zone du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone du projet est située dans la ZRE du "Lez" (ZRED44).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre de protection rapprochée n'est à proximité de la zone du projet. Un périmètre de protection rapproché est présent sur la commune de Valréas, pour le captage de Bavène qui est à 2.2 km à l'ouest du site du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche de la zone du projet est "l'Enceinte fortifiée de Taulignan", localisé sur la commune de Taulignan, à 6.6 km au nord du projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Zone Natura 2000 ZSC "Fôrets alluviales, rivière et gorges de l'Eygues" (FR8201689) est la plus proche du site du projet. Elle se situe à environ 8.8 km au sud-est du site du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La "grotte de Roche-Courbière"(SC056) est le site classé le plus proche de la zone du projet, à environ 9 km au nord-ouest du projet sur la commune de Grignan (26).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé dans le cadre de cet aménagement. Le projet sera connecté au réseau communal d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux ouvrages de compensation seront mis en place afin de collecter les eaux de toiture (BC1 aérien) au sud-est, les eaux de voiries et des aires de stationnement (BC2 enterré) au nord. L'emprise du BC1 étant insuffisante pour effectuer un rejet par infiltration unique, le débit de fuite sera dirigé vers le BC2. Un volume mort dans le BC2 assurera un traitement de la pollution accidentelle par temps sec mais aussi la pollution chronique par temps de pluie.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La majorité des déchets produits dans le cadre du projet seront issus de la phase de préparation du terrain, et concerneront notamment des déchets inertes (démolition des locaux Fendt Bathelier). Les déchets feront l'objet d'un tri spécifique et les filières de collecte et de traitements des types de déchets seront mises en place lors du chantier.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site actuel étant une activité commerciale, le sol est déjà artificialisé. Le projet ne devrait donc pas entraîner de changements sur le milieu.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Zone Natura 2000 ZSC "Fôrets alluviales, rivière et gorges de l'Eygues" (FR8201689) est la plus proche du site du projet. Elle se situe à environ 8.8 km au sud-est du site du projet. Aucun milieu humide d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation de la ZSC n'est présent sur le site globalement imperméabilisé. Aussi le projet n'est pas susceptible d'impacter ces milieux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le contexte local environnant très urbanisé limite fortement la diversité des habitats et des espèces présentes sur le site du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le zone de projet est sur une parcelle majoritairement aménagée, occupée par un magasin d'outillages/machines agricoles (Fendt Bathelier). Cependant le projet prévoit l'acquisition d'une partie (1 939 m ²) de la parcelle n°728P à l'est, qui est aujourd'hui un terrain agricole.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site qui aura une vocation commerciale, n'accueillera aucun risque industriel.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est soumis à un aléa sismique modéré de niveau 3. Toutes les constructions nouvelles doivent donc répondre aux règles parasismiques. La zone du projet se trouve également dans une zone potentiellement sujettes aux débordements de nappes.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le futur projet commercial ne sera pas à l'origine de risques sanitaires ou d'émissions nocives pour la santé.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet est générateur de trafic routier : transports de matériels/matériaux par camions, déplacements du personnel. Il sera limité en volume et dans le temps (1 à 2 mois) par l'organisation du chantier. En phase d'exploitation, le trafic de 1200 véh/jrs ne sera pas de nature à perturber les infrastructures existantes (carrefour giratoire et RD941).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase de chantier, le bruit généré par le projet sera lié aux travaux qui impliqueront des engins de chantier. En phase d'exploitation, le flux attendu (1200 VL/jrs et de 3 PL/jrs) ne conduira pas à une élévation significative du niveau sonore compte tenu des trafics existants. Une augmentation de 1.5 dB peut être attendue en façade des habitations à proximité tout en restant sous les seuils réglementaires.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'émissions d'odeurs.</p> <p>Une zone de tri des déchets sera implantée sur le site. L'enlèvement sera effectué régulièrement par un prestataire.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne générera pas de vibrations, si ce n'est ponctuellement en phase chantier.</p> <p>Les activités présentes à proximité du projet ne sont pas de nature à générer des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses seront engendrées par une enseigne en bordure de la route de Nyons au nord du magasin et l'éclairage du parking. L'éclairage sera éteint la nuit hors des heures d'ouvertures du magasin (respect du Décret n°02012-118 du 31 janvier 2012).</p> <p>Des mats d'éclairage sont de plus présents actuellement en bordure de la route de Nyons au nord et sur les parkings des magasins à proximité du site du projet.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne sera pas de nature à émettre des rejets atmosphériques, si ce n'est durant le chantier avec l'envol de poussières ponctuel (lié au cheminement des engins de chantier).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets liquides issus des activités commerciales du projet.</p> <p>Les eaux de toiture seront récupérées dans le bassin BC n°1 (70 m3), avant de rejoindre le BC n°2.</p> <p>Les rejets concerneront les eaux pluviales des voiries, des aires de stationnement qui seront envoyées dans le bassin BC n°2 (725 m3), où elles seront traitées par décantation, avant rejet dans le réseau EP communal, situé route de Nyons.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées du supermarché LIDL seront rejetées dans le réseau d'assainissement collectif de la commune de Valréas en capacité d'accueillir les effluents supplémentaires.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet concernera un espace commercial qui ne produira pas de déchets dangereux.</p> <p>Aucune activité industrielle ne sera présente sur le site.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Monument Historique, ou de site classé ou inscrit n'est présent à proximité du projet. Le Monument Historique le plus proche est situé à 1.4 km à l'ouest ("l'Eglise paroissiale Notre-Dame-de-Nazareth"). Le site inscrit le plus proche de la zone du projet est "l'Enceinte fortifiée de Taulignan", localisé sur la commune de Taulignan, à 6.6 km au nord du projet. La "grotte de Roche-Courbière"(SC056) est le site classé le plus proche de la zone du projet, à environ 9 km au nord-ouest du projet sur la commune de Gri
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet étant dans une zone commerciale et ayant actuellement une vocation commerciale, l'usage du sol sur le site ne va pas changer.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La consultation des avis de l'Autorité Environnementale sur Valréas et les communes limitrophes montre qu'aucun projet ayant fait l'objet d'un avis récent n'est susceptible de présenter des effets cumulés avec le projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin de limiter les incidences du ruissellement des eaux pluviales de l'opération, deux bassins de compensation seront aménagés. Un premier bassin collectera les eaux de toitures du bâtiment. Le second bassin collectera les eaux pluviales des voiries et parking et le débit de fuite du bassin n°1.

Ce deuxième bassin comportera un bassin de traitement des eaux pluviales (volume mort) suivi d'un bassin de stockage pour la compensation à l'imperméabilisation. (cf. annexe 8)

Ces aménagements seront complétés par la mise en place du système de pavé drainant sur les places de stationnement afin de favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement.

Le projet qui s'étend sur une surface de 9 853 m² prévoit la création d'espaces verts, pour une surface de 3 068 m².

Afin de favoriser l'accès au magasin au plus grand nombre : le stationnement pour des personnes handicapées, des places familles et des places dédiées aux véhicules électriques (permettant leur recharge) seront mises en place.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementale ne nous semble pas nécessaire sur ce projet pour les raisons suivantes :

- Le projet, ayant déjà fait l'objet d'une 1ère demande d'examen au cas par cas (AP n°F09319P0308), n'évolue que très légèrement, notamment avec la création 11 places de parking supplémentaires et une surface de ventre 34 m² plus grande.
- Ce projet est prévu dans une zone d'activité déjà existante. L'accès se fera depuis le carrefour giratoire, à l'ouest, puis le chemin des Saffres, actuel accès aux locaux de l'entreprise Fendt Bathelier et dimensionnés pour les futurs flux de trafic du LIDL.
- Le projet se localise sur une parcelle actuellement aménagée limitant fortement le risque d'incidences sur la biodiversité et le paysage.
- Les espaces verts seront traités avec soin (annexe 4 p.3)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Compléments au cas par cas
Annexe 8 : Dossier loi sur l'eau

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Lunel

le, 17/05/2021

Signature



LIDL
DIRECTION REGIONALE
ZAC de la Petite Campagne
34403 LUNEL CEDEX
Tél. 04 67 83 42 42
Fax 04 67 83 42 41
SIRET 343 262 622 10544 - APE 521 D

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus